Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 17 (1879)

Heft: 21

Artikel: Lo palindzâ et sa cavala

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-185231

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

châtiment qui lui est dû, pas même la pomme, percée par la flèche sur la tête de l'enfant ; pas même le supplice du vieux Melchthal, auquel le gouverneur allemand fait arracher les yeux parce qu'il n'a pas voulu livrer ses bœufs de labour. Loin d'éloigner ces tragiques peintures des regards de leurs concitoyens et de leurs enfants, ils y ajouteront la chaude lumière du talent et du patriotisme de celui qui les reproduira. Ils diront que si les chroniques n'ont pas mentionné ces faits, les monuments et les souvenirs publics les consacrent; que quelques-uns peuvent avoir été dramatisés par l'imagination populaire, mais que dans leur ensemble ils sont mille fois au-dessous de la vérité; et que si les chroniqueurs avaient pu dresser, par le menu, le lamentable inventaire de tous les actes d'inique violence, de brutale débauche, de révoltante tyrannie, qu'ont endurés les paysans suisses du XIIIe et du XIVe siècle, chacune des pages de ce monstrueux catalogue ruissellerait de sang et de larmes, et l'on s'étonnerait que les victimes de ces abus aient supporté si longtemps de telles douleurs avant de se lever pour infliger à leurs barbares oppresseurs le châtiment qu'ils méritaient.

Qui peut d'ailleurs répondre de l'avenir? Nul ne connaît ses mystères, il réserve des surprises inattendues aux doctrinaires les plus intrépides, et j'ai le ferme espoir qu'à force de chercher, nos neveux, qui sauront s'y prendre encore mieux que nous, finiront par découvrir le récit authentique et dûment légalisé de la vie glorieuse et des hauts faits de Guillaume Tell. Alors le héros suisse sera restitué à sa patrie avec ses papiers historiques en règle, et les érudits pourront sans scrupule, sans remords, célébrer la fête solennelle qui scellera l'union, cette fois indestructible de la science de la tradition et du patriotisme.

- Cl

Une de nos lectrices du Locle, qui nous dit avoir lu avec plaisir la lettre sans i que nous avons publiée dernièrement, a eu l'idée d'en composer une sans u qu'elle vient de nous adresser. Quoiqu'il ne faille pas abuser du genre, nous publions encore volontiers cette épître, qui est vraiment charmante, et où la forme ni le fond ne semblent avoir souffert de l'absence de la voyelle retranchée:

Locle, le 18 mai 1879.

Bien chère amie,

Le joli mois de mai, tant chanté par les poëtes. paraît enfin avoir honte de mentir à ses promesses, car le ciel devient serein, la neige a cessé de tomber, l'air est moins froid, et j'espère bientôt réaliser mon projet d'aller te voir. Il est enfin passé ce long hiver, commençant dans nos montagnes déjà en octobre, et, se riant de mai, le blanchissant encore de ses frimas la semaine dernière. Il est passé, mais il comptera dans les annales de l'histoire, et l'on se rappellera pendant longtemps de la tempête de février. De mémoire d'homme, on ne vit pareille chose; les arbres déracinés, des forêts entières dévastées; dans les villes et les villages, des cheminées renversées, des toits enlevés; dans la campagne, des gens à demi-morts dans les neiges; des trains arrêtés; les postes n'osant partir, et dans la ville même, le citadin égaré, enseveli dans la neige à dix pas de sa maison. Mais, je m'arrête, car personne n'ignore ces détails; la presse doit t'en avoir informée à l'étranger.

C'était le vingt février, date fatale, car ayant été obligée de sortir ce soir-là, j'ai pris froid et ma santé, déjà ébranlée, a dès lors été faible et chan-

celante. J'ai, paraît-il, la poitrine gravement atteinte; le médecin me l'a fait comprendre avec tact et ménagement. Accablée déjà par mes regrets, par la pensée constante de l'être si tendrement aimé, je me sens triste, malade, abandonnée et j'ai besoin de te voir. Le soir, assise solitaire à mon foyer, je vis dans le passé; mes rêveries me le rappellent sans cesse, et je verse des larmes en pensant à sa tombe ensevelie dans les mystères de l'océan. Ah! mon chagrin est bien amer, et l'avenir apparaît devant moi morne et décoloré.

Hélas! je te fais de la peine en parlant ainsi, et je ne devrais pas me plaindre, car ton amitié me reste; elle me consolera. Bientôt, j'irai avec toi respirer l'air tonique des montagnes; mon âme sensible à l'aspect grandiose des glaciers en recevra l'impression bienfaisante, car rien ne me calme et ne me charme comme le spectacle de la création dans ses paysages si variés. J'aime à me représenter les plaines riantes, les lacs paisibles de ma patrie, le Pilate élevant sa crête sombre vers le ciel, les monts blanchis par les neiges éternelles, et cet immense chaos de montagnes jetées pêle-mêle devant l'œil étonné et ravi. Cet ensemble imposant, plein de magnificence et de poésie, je désire le revoir; cela me rafraîchira et me fortifiera. Après m'être reposée près de toi dans ton vallon paisible, j'irai passer l'été dans les montagnes, comptant bien t'avoir avec moi pendant ce temps et voyager en ton aimable société. Je hâterai donc mon départ, et si le temps le permet, je partirai la semaine prochaine.

Je t'embrasse comme je t'aime.

Ton affectionnée, MARIE.

Lo Palindzâ et sa cavala.

Tot parâi lè dzeins dè Lozena, que sont tant freliu, ont dâo bounheu que lè brâvo païsans dâi z'einverons lão menéyont dâ bou po s'étsâodâ tandi l'hivâi, kâ quand l'est que l'hivâi a on asse long mor et on asse londze quiua què sti an, lè fornets vo bourlont tant dè bou que l'est on boun'afférè po clliâo qu'ein ont à veindré. Et pi clliâo dzeins de vela ont tant poâire dâo frâi que vo ne lè vâide jame ein mandze et que mémameint mettont dâi gardabits su lâo z'haillons tandi lo tsautein, et su la fan dè l'âoton, quand lo teimps sè refrâidè pi de 'na veste, lão faut dâi calcons, dâi mouletons dè dézo, dâi diétons, dâi mantès et dâi iadzo onco dâi chales tot coumeint lè fennès. Assebin faut pas étrè mau l'ébàyi se lâi a tant dè tsai dè bou lo demécro et lo deçando; et l'ont bio sè fottrè dâi dzévallès dè Frâidèvela et derè que le sont plieinnès dè pipès, dè prin et de bourrain, sont bin d'obedzi de le z'atsetâ et dè lè pàyî à n'on prix dè fou; mâ l'est bin fé, et quand on lão pão terî onna carotta, faut pas sè teni ein derrâ, kâ no z'ein volliont prâo.

L'est don po cein qu'on vâi tant dè clliâo tsai dè bou pè Lozena, et clliâo d'Epalindze lâi vont tot coumeint lè z'autro, que lâo faut à tsacon on appliâ, et que s'agit pas d'avâi dâi crouïès bétès, dâi z'héguès que pouéssont servi d'enseigne à n'on martchand dè bou; ne lâo faut pas non plie dè clliâo piques que vont coumeint on einludzo, cein farâi sécâore et gavouattâ lo bou, que lè z'écots sodront dâi dzévallès po sè sénâ su la route et que ne restérâi perein que lè rioutès et cauquiès pipès; ye faut dâo docilo que ne risquéyont pas dè vaissâ et que volliont bin dzourè que dévant quand l'est qu'on bâi quartet.

Franchoeis Luvi avâi du menâ sa vilhie Bronna à l'écortchâo, kâ la pourra béte étâi avâolhia et n'avâi perein d'acquouet; et l'ein avâi ratsetâ iena à la fâire de Montprévâires, que l'a du pâyî onna pîce de plie que ne peinsâve. Lo premi iadzo que l'a menâ on tsai de bou à Lozena avoue, l'étâi arretâ ein Marthérâ et ti le Palindzâ étiont deveron po la ronâiti

vouâiti.

— Et pi es-tou conteint dè ta cavala, Franchoeis Luvi, que lâi fâ ion dè leu?

— Rudo conteint, se repond, et ne regretto pas la pîce que y'é met, kâ l'est 'na rude béte et stu matin, ein décheindeint la Dzerarda (on grand cret eintrè Epalindze et Lozena), se ne l'avé pas rategnâite, le passâvè à travai lo boré!

La femme hors de chez elle.

Dans un remarquable chapitre intitulé: Visites de charité et de condoléance, Madame de Saverny s'exprime ainsi au sujet de ces dernières:

« Il est un genre de visites bien délicates à faire, car on ne peut les ranger parmi les visites de charité, et cependant le cœur doit y apporter tout ce qu'il a de sentiments affectueux et réellement charitables. Je veux parler des visites qu'on fait aux amis atteints par la perte de leur fortune ou par celle d'une personne chère. Ce sont peut-être les plus difficiles à faire, celles où il s'agit de déployer tout ce qu'on possède de tact et de bonté. Le chagrin et l'infortune exaltent la sensibilité et la susceptibilité; toutes deux doivent être ménagées et traitées avec une extrême douceur. A une amie qui a perdu un être chéri, on tâche d'offrir les consolations possibles. Pleurer avec elle, partager ses regrets, rappeler les qualités de celui qui n'est plus, ce qu'il ou elle a fait dans les circonstances dont on a souvenir, est encore la meilleure manière d'adoucir ses regrets.

Si par hasard, — le monde est si bizarre, — on sait pertinemment que la disparition d'un parent ou d'un ami n'apporte pas le chagrin véritable que montre la personne affligée, ou que les douceurs d'un bel héritage adoucissent considérablement son deuil, on aura grand soin de ne point paraître s'en douter. Mais alors, naturellement, les consolations offertes seront moins sincères et plus banales. Tout doucement on arrivera à parler des projets d'avenir, d'un voyage nécessaire pour se remettre de l'ébranlement reçu, etc. Vous serez trouvée pleine de tact

et charmante. Cela s'appelle du savoir-vivre.

Quant à ceux de vos amis qui auront subi quelqu'unes de ces pertes de fortune qui bouleversent toute une existence, allez vite les voir; montrez-leur que vous ressentez vivement leur malheur ; voyez si bien délicatement, sans offenser leur amour-propre endolori, leur juste fierté, vous pouvez leur proposer de leur être utile, soit par une démarche auprès d'amis puissants, soit par quelque prêt d'argent. Evitez-leur surtout l'amertume de vous rien demander. C'est à vous de chercher comment vous pouvez leur rendre service en ayant l'air enchanté de leur être agréable. En un mot, mettez-vous à leur place, et soyez pour eux comme vous aimeriez qu'ils fussent pour vous en pareil cas. Surtout, ne faites point d'allusion blessante à ce qui pourrait avoir amené leur ruine, si elle provient de la faute du mari ou de quelque sottise des enfants, et ne cessez jamais de leur témoigner le même empressement à aller les voir, les recevoir et les inviter. Cette dernière reflexion s'applique à de simples relations tout autant qu'aux amis. N'oublions pas que les gens malheureux sont deux fois plus sensibles aux bons procédés.

Les personnes qui tiennent à se lever tard et à se coucher tard liront certainement avec plaisir les observations suivantes :

« L'ancien proverbe : « se coucher de bonne heure, se lever tôt » et son équivalent : « Se lever à six, manger à dix, manger à six, se coucher à dix font vivre l'homme dix fois dix », vient de recevoir un coup mortel d'un docteur allemand, qui, sans consentir à accepter comme un fait cet axiome de la sagesse des nations, a recueilli des données nombreuses, relatives aux habitudes des personnes qui sont parvenues à un âge très avancé; et il a trouvé que, dans la majorité des cas, les personnes qui vivaient le plus longtemps étaient celles qui avaient l'habitude de se coucher le plus tard.

Notre docteur constate que, sur chaque groupe de dix personnes qui avaient atteint l'âge de quatre-vingts ans et au-delà, huit au moins avaient l'habitude de ne point se coucher avant une ou deux heures du matin. Le docteur est d'avis que se lever de bonne heure tend plutôt à diminuer qu'à augmenter l'énergie vitale et à abréger la vie. Il soutient que c'est tout à fait une erreur de penser que les heures matinales sont les plus fortifiantes. Il les considère, au contraire, comme les plus propres à produire la fatigue; et l'air du matin est plus dangereux, pour certaines constitutions, que l'air du soir.

Aussitôt que cette nouvelle a été connue de certain cercle, dont le membre le moins atteint de noctambulisme ne se coucherait pas avant deux heures du matin pour un empire, il a décidé d'envoyer une adresse de félicitations à ce docteur, qui met leur conscience d'accord avec leurs goûts. »

C)0(3)